

Compte-rendu de la séance du 29 juillet 2020

3^{ème} séance de l'an 2020 du

NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

L'an deux-mille-vingt, le mercredi 29 juillet à 09 heures 30 minutes, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence s'est réuni en séance publique au centre culturel Sonis aux Abymes, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, président.

Date de convocation : Le 23 juillet 2020

Nombre conseillers : En exercice : 48
Votants : 48 (dont 6 procurations)

Présents : 42

Président : M. Eric JALTON

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président)- M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président)- M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente)- M. Georges BREDENT (5^{ème} vice-président)- Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente)- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)- Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY (10^{ème} vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO- Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX- Mme Laisely PARAT-EDOM- M. Georges DAUBIN- M. William SURDIN- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Tania GALVANI- Mme Lyliane PIQUION- M. Didier MERIDAN.

Autres conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS- Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS- Mme Johanne DAHOMAS- M. Justin DESSOUT- Mme Sandra ENJARIC- M. Fred EUSTACHE- Mme Jacqueline FAVORINUS- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY- M. Joseph LEE- M. Michel MADO- Mme Marie-Andrée MANDIL- Mme Magaly MARCIN- Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Alix NABAJOTH- M. Rosan RAUZDUEL- M. Alain SOREZE- Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE- M. Dominique THEOPHILE.

Conseillers ayant donné pouvoir : 6

Vice-président : M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président) à Mme Sandra ENJARIC.

Autre membre du bureau : M. Pierre THICOT à M. Fulbert HENRY

Autres conseillers communautaires : Mme Antonia, Marie-Solange LE BLANC à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE.

M. Fabert MICHELY à Mme Eliane GUIOUGOU.

Mme Nadège THEOPHILE à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE.

M. Olivier SERVA à Mme Marie-Gilberte COMPPER.

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Mme Laisely PARAT-EDOM

Approbation procès-verbal du conseil communautaire du 17 juin 2020

Rapporteur :
M. Eric JALTON
Président

Interventions de Mme Jacqueline FAVORINUS – M. Ary CHALUS - Mme Murielle JABES.

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, d'adopter cette affaire.

Pour : 48 Contre : Abstention : 0

Délibération n°2020.07.03/45- **Instauration d'un dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière des entreprises (CFE) à hauteur des deux tiers de la cotisation établie au titre de 2020, au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire**

Rapporteur :
M. Alain SOREZE
Conseiller
communautaire

Interventions de Monsieur Alain SORÈZE - Monsieur Éric JALTON - Monsieur Dominique THÉOPHILE - Madame Sylvie CHAMMOUGON-ANNO - Monsieur Olivier ÉLIÉZER - Madame Hélène MOLIA-POLIFONTE - Monsieur Bruno PIERREPONT

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1- De décider d'instaurer en application des dispositions du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020 (PLFR3), un dégrèvement exceptionnel de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à hauteur des deux tiers de la cotisation établie au titre de 2020.

ARTICLE 2- Ce dégrèvement est pris en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire. Seront ainsi éligibles les entreprises de ces secteurs réalisant moins de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires.

ARTICLE 3- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 4- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 48 Contre : Abstention : 0

Interventions de M. Didier MÉRIDAN – M. Olivier ÉLIÉZER – Le président Éric JALTON - Mme Murielle JABES

Le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- D'approuver le compte de gestion *budget principal* comme présenté au rapport :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes	10 492 395,04 €	72 338 385,48 €	82 830 780,52 €
Dépenses nettes	16 241 025,96 €	70 006 822,64 €	86 247 848,60 €
Résultat 2018	-5 748 630,92 €	2 331 562,84 €	-3 417 068,08 €

	Résultat de clôture 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	10 197 761,16	0	-5 748 630,92	0	4 449 130,24
Fonctionnement	5 884 449,68	201 314,68	2 331 562,84	0	8 014 697,84
Total	16 082 210,84	201 314,68	-3 417 068,08	0	12 463 828,08

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 5 (M. Ary CHALUS- Mme Marie-Gilberte COMMPER- Mme Jacqueline FAVORINUS-M. Olivier SERVA-
M. Dominique THEOPHILE)

Interventions du président Éric JALTON et M. Olivier ÉLIÉZER.

Le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- D'approuver le compte de gestion *budget annexe centre culturel Sonis* comme présenté au rapport :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes	24 184,00 €	2 217 712,81 €	2 241 896,81 €
Dépenses nettes	20 235,81 €	2 126 968,03 €	2 147 203,84 €
Résultat 2019	3 948,19 €	90 744,78 €	94 692,97 €

	Résultat de clôture 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	256 034,88	0	3 948,19	0	259 983,07
Fonctionnement	133 202,74	0	90 744,78	0	223 947,52
Total	389 237,62	0	94 692,97	0	483 930,59

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 5 (M. Ary CHALUS- Mme Marie-Gilberte COMMPPER- Mme Jacqueline FAVORINUS-M. Olivier SERVA-
M. Dominique THEOPHILE)

Interventions du président Éric JALTON - M. Olivier ÉLIÉZER- Mme Marie-Gilberte COMPPER

Le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- D'approuver le compte de gestion *budget annexe environnement et cadre de vie* comme présenté au rapport :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes	205 222,88 €	28 467 446,13 €	28 672 669,01 €
Dépenses nettes	328 882,52 €	29 146 031,07 €	29 474 913,59 €
Résultat 2019	-123 659,64 €	- 678 584,94 €	-802 244,58 €

	Résultat de clôture 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	-434 735,76	0	-123 659,64	0	-558 395,40
Fonctionnement	5 029 931,58	0	-678 584,94	0	4 351 346,64
Total	4 595 195,82	0	-802 244,58	0	3 792 951,24

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 5 (M. Ary CHALUS- Mme Marie-Gilberte COMPPER- Mme Jacqueline FAVORINUS-M. Olivier SERVA-
M. Dominique THEOPHILE)

Interventions de M. Didier MÉRIDAN – M. Dominique THEOPHILE- Le président- M. Olivier ÉLIÉZER – Mme Murielle JABES- Le directeur général des services Bruno PIERREPONT- M. Ary CHALUS- Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE- M. Alix NABAJOTH- M. Harry DURIMEL-

Sous la présidence temporaire du 1^{er} vice-président, Monsieur Ary CHALUS,
le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- De voter le compte administratif de l'exercice 2019 - *Budget annexe environnement et cadre de vie* comme présenté au rapport :

		Recettes	Dépenses	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	Réalisations en 2019	28 467 446,13 €	29 146 031,07 €	-678 584,94 €
	Reports de 2018	5 029 931,58 €		5 029 931,58 €
	TOTAL	33 497 377,71 €	29 146 031,07 €	4 351 346,64 €
	Restes à réaliser/à reporter en 2018	0,00 €	68 582,24 €	0,00 €
	RÉSULTAT CUMULÉ	33 497 377,71 €	29 214 613,31 €	4 282 764,40 €
Section d'investissement	Réalisations en 2019	205 222,88 €	328 882,52 €	-123 659,64 €
	Reports de 2018	0,00 €	434 735,76 €	-434 735,76 €
	TOTAL	205 222,88 €	763 618,28 €	-558 395,40 €
	Restes à réaliser/à reporter en 2018	70 890,00 €	793 201,36 €	-722 311,36 €
	RÉSULTAT CUMULÉ	276 112,88 €	1 556 819,64 €	-1 280 706,76 €
	TOTAL CUMULÉ	33 773 490,59 €	30 771 432,95 €	3 002 057,64 €

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 42 (le président s'étant retiré)

Contre : 0

Abstention : 5 (M. Ary CHALUS- Mme Marie-Gilberte COMMPER-
Mme Jacqueline FAVORINUS-M. Olivier SERVA- M. Dominique THEOPHILE)

Interventions de M. Didier MÉRIDAN- M. Ary CHALUS- M. Olivier ELIEZER

Sous la présidence temporaire du 1^{er} vice-président, Monsieur Ary CHALUS,

Le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- De voter le compte administratif de l'exercice 2019 - *Budget centre culturel Sonis* comme présenté au rapport :

		Recettes	Dépenses	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	Réalisations en 2019	2 217 712,81 €	2 126 968,03 €	90 744,78 €
	Reports de 2018	133 202,74 €		133 202,74 €
	TOTAL	2 350 915,55 €	2 126 968,03 €	223 947,52 €
	Restes à réaliser/à reporter en 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RÉSULTAT CUMULÉ	2 350 915,55 €	2 126 968,03 €	223 947,52 €
Section d'investissement	Réalisations en 2019	24 184,00 €	20 235,81 €	3 948,19 €
	Reports de 2018	256 034,88 €		256 034,88 €
	TOTAL	280 218,88 €	20 235,81 €	259 983,07 €
	Restes à réaliser/à reporter en 2018		40 507,18 €	-40 507,18 €
	RÉSULTAT CUMULÉ	280 218,88 €	60 742,99 €	219 475,89 €
	TOTAL CUMULÉ	2 631 134,43 €	2 187 711,02 €	443 423,41 €

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 42 (le président s'étant retiré)

Contre : 0

Abstention : 5 (M. Ary CHALUS- Mme Marie-Gilberte COMMPER-
Mme Jacqueline FAVORINUS-M. Olivier SERVA- M. Dominique THEOPHILE)

Interventions de M. Didier MÉRIDAN- Mme Lyliane PIQUION- M. Ary CHALUS- M. Olivier ELIEZER

Sous la présidence temporaire du 1^{er} vice-président, Monsieur Ary CHALUS,

Le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- De voter le compte administratif de l'exercice 2019 - *Budget principal* comme présenté au rapport :

		Recettes	Dépenses	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	Réalisations en 2019	72 338 385,48 €	70 006 822,64 €	2 331 562,84 €
	Reports de 2018	5 683 135,00 €	0,00 €	5 683 135,00 €
	TOTAL	78 021 520,48 €	70 006 822,64 €	8 014 697,84 €
	Restes à réaliser/à reporter en 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RÉSULTAT CUMULÉ	78 021 520,48 €	70 006 822,64 €	8 014 697,84 €
Section d'investissement	Réalisations en 2019	10 492 395,04 €	16 241 025,96 €	-5 748 630,92 €
	Reports de 2018	10 197 761,16 €		
	TOTAL	20 690 156,20 €	16 241 025,96 €	4 449 130,24 €
	Restes à réaliser/à reporter en 2018	1 450 079,07 €	5 692 965,99 €	-4 242 886,92 €
	RÉSULTAT CUMULÉ	22 140 235,27 €	21 933 991,95 €	206 243,32 €
	TOTAL CUMULÉ	100 161 755,75 €	91 940 814,59 €	8 220 941,16 €

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 42 (le président s'étant retiré)

Contre : 0

Abstention : 5 (M. Ary CHALUS- Mme Marie-Gilberte COMMPER-
Mme Jacqueline FAVORINUS-M. Olivier SERVA- M. Dominique THEOPHILE)

Interventions du président Éric JALTON – M. Didier MÉRIDAN – M. Olivier ÉLIÉZER – M. Harry DURIMEL – Le directeur général des services - Mme Murielle JABES – M. Ary CHALUS – M. Christian GATOUX.

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1– D’affecter le résultat du budget principal comme suit :

6 000 000,00€ en section de fonctionnement au compte R002

2 014 697,84€ en section d’investissement au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisés.

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l’Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente délibération.

Pour : 48 Contre : 0 Abstention :0

Interventions du président Éric JALTON – M. Olivier ÉLIÉZER– M. Ary CHALUS.

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1– D’affecter le résultat du budget centre culturel Sonis comme suit :

223 947,52€ en section de fonctionnement au compte R002

0€ en section d’investissement au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisés.

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l’Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente délibération.

Pour : 48 Contre : 0 Abstention :0

Interventions du président Éric JALTON – M. Olivier ÉLIÉZER

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1– D’affecter le résultat du budget environnement et cadre de vie comme suit :

1 608 582,24€ en section de fonctionnement au compte R002

2 742 764,40€ en section d’investissement au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisés.

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l’Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente délibération.

Pour : 48 Contre : 0 Abstention :0

Point d'information et actualisation du plan de financement de l'opération de réhabilitation et de modernisation du centre des arts

Rapporteur :
Mme Odyle ESPAIGNET-BATTA
Directoire générale adjointe
chargée de l'aménagement et du développement durable

Interventions de Mme Odyle ESPAIGNET-BATTA – Le président Éric JALTON - Mme Lyliane PIQUION – M. Harry DURIMEL- M. Georges BRÉDENT - Mme Murielle JABES – M. Dominique THÉOPHILE - Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO - Mme Francesca FAITHFUL – M. Chazy CIRANY – M. Michel MADDO – M. Didier MÉRIDAN - Mme Laisely PARAT-EDOM – Le directeur général des services Bruno PIERREPONT – M. Alain SORÈZE.

Délibération n°2020.07.03/55-Vote des budgets 2020- Budget principal

Rapporteur :
M. Didier MERIDAN
Autre membre du bureau

Interventions de M. Didier MÉRIDAN – M. Olivier ÉLIÉZER - Mme Murielle JABES – M. Georges DAUBIN – M. David CAMBOULIN – Le directeur général des services – Le président Éric JALTON - Mme Sylvie CHAMMOUGON- ANNO – M. Régis ZEBUS – M. Harry DURIMEL - Mme Johane DAHOMAS - Mme Marlène MÉLISSE - Mme Lyliane PIQUION – M. Ary CHALUS - Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA.

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1- De voter le budget primitif 2020 du *budget principal* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2020	61 743 658,00	67 743 658,00
	Restes à réaliser de 2019	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement de 2019 reporté	6 000 000,00	0,00
	Total Section de fonctionnement	67 743 658,00	67 743 658,00
Section d'investissement	Crédits votés en 2020	18 018 489,83	20 239 430,99
	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 014 697,84	
	Restes à réaliser de 2019	1 450 079,07	5 692 965,99
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 449 130,24	0,00
	Total Section d'investissement	25 932 396,98	25 932 396,98
TOTAL DU BUDGET		93 676 054,98	93 676 054,98

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Interventions de M. Didier MÉRIDAN – M. Olivier ÉLIÉZER - Mme Murielle JABES – Le président Éric JALTON.

Le conseil communautaire a décidé, à la majorité :

ARTICLE 1- De voter le budget primitif 2020 du *budget environnement et cadre de vie* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2020	27 893 191,14	29 433 191,14
	Restes à réaliser de 2019	0,00	68 582,24
	Résultat de fonctionnement de 2019 reporté	1 608 582,24	0,00
	Total Section de Fonctionnement	29 501 773,38 €	29 501 773,38 €
Section d'investissement	Crédits votés en 2020	2 826 087,40	1 545 380,64
	Restes à réaliser de 2019	70 890,00	793 201,36
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	558 395,40
	Total Section d'Investissement	2 896 977,40	2 896 977,40
TOTAL DU BUDGET		32 398 750,78	32 398 750,78

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 16 (M. Ary CHALUS- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA- Mme Murielle JABES- M. Chazy CIRANY- Mme Corinne PETRO- M. Georges DAUBIN – Mme Lyliane PIQUION- Mme Claudine BAZILE-CHALUS- Mme Johane DAHOMAS- M. Justin DESSOUT – M. Fred EUSTACHE – Mme Jacqueline FAVORINUS- M. Michel MADO- Mme Marie-Gilberte COMPPER- M. Olivier SERVA et M. Dominique THEOPHILE)

Interventions de M. Didier MÉRIDAN – M. Olivier ÉLIÉZER - Mme Murielle JABES – Le président Éric JALTON.

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1- De voter le budget primitif 2020 du *budget annexe centre culturel de Sonis* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2020	1 778 952,82	2 002 900,34
	Restes à réaliser de 2019	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement de 2019 reporté	223 947,52	0,00
	Total Section de fonctionnement	2 002 900,34	2 002 900,34
Section d'investissement	Crédits votés en 2020	33 952,82	253 428,71
	Restes à réaliser de 2019	0	40 507,18
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 983,07	0,00
	Total Section d'investissement	293 935,89	293 935,89
TOTAL DU BUDGET		2 296 836,23	2 296 836,23

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Demande de subvention au profit de l'association GWAJEKA œuvrant dans la filière des jouets traditionnels en Guadeloupe

Rapporteur :
Mme Lyliane PIQUION
Conseillère membre du bureau

Interventions de Mme Lyliane PIQUION- Le président JALTON- M. Didier MÉRIDAN – M. Teddy FOULE.

Le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité :

ARTICLE 1- D'approuver la subvention de 2 500, 00 Euros au profit de l'association GWAJEKA qui œuvre dans la filière des jouets traditionnels en Guadeloupe.

ARTICLE 2- Que les dépenses seront imputées au budget général.

ARTICLE 3- De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 4- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.